



Programme Stratégique Transversal 2019-2024

UNE VILLE QUI REpond AUX DEFIS DU XXIème SIECLE

1. Être une Ville qui optimise les outils et les procédures pour garantir une administration efficace et efficiente au service des citoyens (OS.1)

1.1. Mettre en place les outils de bonne gouvernance pour une action coordonnée entre Collège et l'Administration visant plus d'efficience (OO.1)

Formaliser les règles de fonctionnement des assemblées communales et structurer le processus décisionnel (A.01)

Actualisation du ROI du Conseil au regard du CDLD - définition des règles de contrôle et de bonne gouvernance dans le cadre des délégations au sein des intercommunales - constitution de groupes de travail au sein des commissions communales - utilisation de supports numériques pour la préparation des séances - vulgarisation des délibérations du Conseil communal

Développer la démarche de contrôle interne et identifier les mesures pour assurer une meilleure maîtrise des procédures (A.02)

Intégration des normes du RGPD par le biais de l'accompagnement juridique dont la Ville bénéficie dans le cadre de l'adhésion à la centrale de marché de l'UVCW

Structurer le fonctionnement du Comité de Direction et instaurer une dynamique de gestion transversale des projets en collaboration avec le Collège (A.03)

Utilisation d'un support numérique accessible à tous les services comme outil de gestion des décisions - réunions Collège/Codir - formations à la gestion de projets

1.2. Développer une politique de gestion des ressources humaines visant une juste adéquation entre les profils et les besoins (OO.2)

Uniformiser les procédures de recrutement du personnel dans le respect du principe d'égalité des chances (A.04)

Publication des appels à candidature - définition de profils - systématisation des procédures de sélection - constitution de réserves de recrutement

Définir une politique de nomination conforme aux engagements du pacte pour un fonction publique "solide et solidaire" (A.05)

Maintien du volume de l'emploi - remplacement systématique des emplois statutaires par le biais du plan d'embauche - évaluation de l'impact du 2^{ième} pilier de pensions

Valoriser les compétences en instaurant un processus d'évaluation périodique du personnel et en développant un programme de formation continue (A.06)

Adaptation du cadre organique en fonction des besoins de l'administration - définition de profils de fonction et de fiches de poste - planification des évaluations - élaboration de plans de formation par secteur d'activité

Evaluer l'effectif du personnel et objectiver la répartition des tâches au regard des missions de service pour assurer une organisation efficiente des services (A.07)

Structuration de l'organigramme des services - réalisation d'un audit organisationnel

Favoriser le bien-être au travail par l'application du plan d'action du service de prévention (A.08)

Pilotage des actions au sein du comité de concertation - réalisation de l'Analyse des Risques Aspects Psychosociaux - accompagnement des procédures de concertation en matière de gestion des conflits et de prévention du harcèlement au travail

1.3. Organiser les services communaux pour un accueil et un service de qualité aux citoyens (OO.3)

Optimaliser l'accueil des citoyens par la création de guichets d'information, le renforcement de la signalétique des bâtiments et l'adaptation des horaires d'ouverture (A.09)

Valorisation du poste d'accueil - intégration de supports numériques d'information à usage des citoyens - adaptation des horaires d'ouverture de l'administration et des services, collaboration avec le service du Médiateur de la RW pour gérer les conflits entre le citoyen et l'Administration locale

Assurer l'accessibilité et l'accueil des services aux personnes handicapées et à mobilité réduite (PMR) dans le respect du label Handycity (A.10)

Poursuite de la mise aux normes des bâtiments et de leurs accès - renforcement de la signalétique - formation du personnel à l'accueil des personnes handicapées

Instaurer une procédure d'accueil des nouveaux habitants (A.11)

Réalisation d'un vade-mecum des services - organisation d'une journée d'accueil

Développer les supports informatiques et numériques à usage des services et des citoyens (A.12)

Valorisation du site internet et utilisation des réseaux sociaux - développement de l'e-guichet et de la mise à disposition de formulaires en ligne - amélioration de l'accès WIFI - installation de bornes d'information - équipement des salles de réunion - acquisition de logiciels supports pour les services

Systematiser l'information par le biais de divers supports de communication existants et structurer le processus de suivi des demandes des citoyens (A.13)

Création d'un pôle communication /accueil/événements – numérisation du suivi de courrier – création d'un portail d'accès unique pour les demandes en ligne (e-guichet) - formalisation d'une procédure de réception (accusé de réception de courriers et mails + e-guichet) et de suivi des demandes citoyennes

1.4. Mettre le citoyen au cœur des décisions en systématisant la participation citoyenne (OO.4)

Valoriser la réflexion des conseils et commissions participatifs dans tout projet mené par la Ville (A.14)

Partenariats et réalisation de projets du Conseil communal des enfants - Conseil des Aînés - CCATM - CLDR - CRU – PCDN, labeliser les organes d'actions citoyennes

Proposer un budget participatif pour susciter les projets d'initiative citoyenne dans chaque village (A.15)

Appel à projet visant l'octroi de subsides pour des actions citoyennes

Systematiser la consultation publique en amont de tout projet qui impacte un quartier (A.16)

Intégration de la participation citoyenne dans le processus décisionnel

1.5. Développer la supracommunalité et renforcer les partenariats pour rationaliser les ressources (OO.5)

Soutenir les structures zonales pour concentrer les moyens et coordonner les actions en matière de sécurité et de secours (A.17)

Envisager les partenariats utiles avec les entités voisines afin de rationaliser l'utilisation des ressources locales dans la gestion de problématiques communes (A.18)

Concertation entre services techniques pour évaluer la mutualisation d'engins de type charroi lourd (balayeuse, pelle mécanique, etc.)

Adhérer aux centrales de marché public des entités provinciales et régionales afin de maîtriser les coûts (A.19)

Création d'un listing des marchés stocks existants

1.6. Maintenir la trajectoire budgétaire pour préserver les moyens d'action tout en garantissant les investissements planifiés (OO.6)

Assurer un équilibre entre les recettes et les dépenses en développant un business plan (A.21)

Etablissement d'un plan financier pour tout nouveau service - responsabilisation des directions dans le contrôle des dépenses de fonctionnement - recherche de mesures d'économie

Poursuivre une gestion active de la dette (A.22)

Suivi régulier des taux - examen des échéances - choix des actions possibles entre taux et sécurité

Planifier les dépenses extraordinaires sur le moyen terme en respectant la balise d'investissement (A.23)

Fixation de la capacité d'emprunt - recherche de subsides - contrôle de l'adéquation entre subsides et investissements, évaluation du foncier pour une meilleure allocation des ressources

Optimaliser la perception des recettes (A.24)

Poursuite de mesures d'économie- responsabilisation des services en matières de récupération de subsides - constitution d'un GT fiscalité pour évaluer les taxes et redevances

Systématiser le contrôle des entités subsidiées pour une meilleure maîtrise des dépenses de transfert (A.25)

Evaluation annuelle de la dotation aux entités - concertation régulière pour optimaliser l'utilisation des ressources (fonds, réserves, subsides, personnel ...)

2. Être une Ville qui œuvre pour assurer une mobilité structurée, durable et maîtrisée au bénéfice de la sécurité des citoyens et du développement de son territoire (OS.2)

2.1 Organiser la mobilité pour renforcer et sécuriser l'accessibilité du centre et les connexions entre quartiers et villages (OO.7)

Evaluer les aménagements de voirie et la signalisation routière pour pacifier les circulations et assurer la sécurité des usagers (A.26)

Réalisation d'une cartographie des aménagements - contrôle radars mobiles - définition d'une typologie d'aménagements adaptés aux divers besoins et contextes sur base de critères prédéterminés – réflexion sur le développement de pistes cyclables

Planifier les aménagements de mobilité en regard des projets de développement afin de garantir l'accessibilité du centre-ville et la fluidité du trafic (A.27)

Intégration des réflexions mobilité du PICM aux projets de développement urbanistique - poursuite de l'aménagement des axes de pénétration du centre-ville et de la N69

Structurer les axes de circulation suivant la hiérarchie des voiries afin de préserver les villages et les quartiers du trafic de transit (A.28)

Adaptation du dimensionnement des voiries et des règles de circulation afin de gérer les flux - définition de plans de circulation - renforcement de la signalisation vers la zone économique

2.2. Encourager le recours aux modes de déplacement alternatifs (OO.8)

Inciter au co-voiturage par des infrastructures intégrant la multimodalité des transports (A.29)

Création d'un parking de co-voiturage - étude d'un parking camion dans le cadre du développement de la zone économique - développement du service TEC le long de la N69 - sécurisation du parking vélos à la gare, concrétisation du projet « covoit'stop »

Renforcer l'accessibilité du centre-ville par la création de parkings de délestage (A.30)

Evaluation des besoins en stationnement - identification de sites potentiels - développement d'une signalisation dynamique des parkings

Encourager la mobilité douce par la création et l'amélioration de cheminements sécurisés vers le centre et entre villages (A.31)

Développement d'un réseau de cheminements lents - valorisation des sentiers de promenade le long du Geer - aménagements de trottoirs

2.3. Veiller au respect et au contrôle des normes de circulation et de stationnement (OO.9)

Actualiser la signalisation et le marquage routier au regard des normes de sécurité routière (A.32)

Entretien et développement du marquage routier - adaptation et renforcement de la signalisation - adoption de règlements complémentaires de police

Renforcer les actions de prévention et de contrôle en matière de stationnement (A.33)

Contrôle de la zone bleue - développement de stationnements "stop & go" sur l'axe commercial

3. Être une Ville qui veille à la sécurité des citoyens en développant la prévention et la lutte contre toute forme d'incivilité (OS.3)

3.1. Renforcer les collaborations et le soutien aux actions de la zone police pour plus de proximité avec le citoyen (OO.10)

Promouvoir toutes les collaborations utiles pour assurer la sécurité des citoyens en réponse à des problématiques définies (A.34)

Développement des caméras de surveillance - promotion de la police de proximité et collaboration avec la Police administrative - charte avec la SNCB pour la sécurité dans et aux abords de la gare - partenariat local de prévention - travail d'information dans les écoles

Intégrer les priorités du Plan Zonal de Sécurité 2020-2025 (A.35)

Prévention en matière de cambriolage - lutte contre les nuisances sociales (harcèlement, violence, conflits de voisinage,...) - prévention et contrôle alcool et stupéfiants - promotion de l'éducation à la sécurité routière - contrôle de vitesse - lutte contre le radicalisme et contrôle des migrants

3.2. Se doter de moyens utiles pour assurer la prévention et l'éducation en matière de sécurité routière (OO.11)

Se doter d'outils pour renforcer le contrôle routier (A.36)

Acquisition de radars préventifs et répressifs - acquisition de matériel technique et de logiciels supports pour la police administrative

Promouvoir l'éducation et la sensibilisation des usagers (A.37)

Renforcement des contrôles préventifs - promotion de l'éducation à la sécurité routière - surveillance aux abords des écoles - promotion des campagnes de prévention de l'ASWR - développement d'une piste d'apprentissage du vélo

3.3. Poursuivre la lutte contre les incivilités en privilégiant la prévention et la médiation (OO.12)

Réunir les partenaires pour définir une approche préventive intégrée en réponse aux nuisances sociales et au phénomène de délinquance (A.38)

Lutte contre le harcèlement - lutte contre la drogue - plate-forme coordination "jeunesse" - soutien aux actions socio-éducatives auprès de jeunes (éducateurs de rue, AMO, PCS) - opération "café futé"

Soutenir l'action de la police administrative pour la prévention et le contrôle des infractions au règlement général de police (A.39)

Instauration d'un partenariat entre la police, les agents constatateurs et le fonctionnaire sanctionnateur pour l'application des sanctions administratives (RGP) et la lutte contre l'arrêt et le stationnement dangereux ou abusif - collaboration dans la surveillance aux abords des écoles

Privilégier les collaborations avec les services de médiation existants pour la résolution des conflits de voisinage (A.40)

Médiation des conflits par une action concertée avec Police/PSSP/Justice de Paix

3.4. Appliquer les mesures de sécurité adaptées pour garantir l'intégration optimale et la bonne cohabitation de toutes les communautés (OO.13)

Assurer le contrôle du phénomène migratoire dans le respect de l'engagement "Ville hospitalière" (A.41)

Organisation de patrouilles et contrôles pour identifier les passeurs - surveillance des lieux et locaux mis à disposition pour l'accueil des migrants

Poursuivre l'observation du radicalisme et la détection de projets terroristes éventuels (A.42)

Développement d'une cellule de sécurité intégrale locales en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme - soutien à l'intégration et la bonne cohabitation des communautés - application de mesures de sécurité lors de grands événements

3.5. Soutenir le développement de la Zone de secours et garantir la coordination d'urgence au bénéfice des citoyens (OO.14)

Prendre toute mesure visant à renforcer la capacité d'intervention sur le territoire de Waremme (A.43)

Etude de faisabilité pour l'implantation du poste de Waremme dans le zoning

Veiller au contrôle et à la prévention en matière d'incendie en informant et en responsabilisant les propriétaires (A.44)

Information et accompagnement des propriétaires sur les normes de sécurité - transmis des rapports de prévention aux propriétaires et contrôle de leur exécution

Concierner les acteurs au sein de la cellule de sécurité communale lors de tout événement ou manifestation (A.45)

Analyse de risques lors d'événements - définition d'itinéraires de secours

Assurer la coordination des services d'intervention au sein de la cellule de planification d'urgence (A.46)

Collaboration active dans le cadre de la cellule communale de crise coordonnée par le fonctionnaire PlanU

4. Être une Ville qui assure un développement durable maîtrisé du centre et des villages pour garantir la complémentarité ville - campagne (OS.4)

4.1 Exploiter les outils de planification pour maîtriser le développement urbanistique et gérer les affectations du territoire en réponse aux besoins (OO.15)

Évaluer les objectifs et les recommandations du Schéma de Développement communal tenant compte de l'évolution du territoire (A.47)

Désignation d'un bureau d'études pour procéder à l'évaluation du SDC (ancien Schéma de Structure)

Mettre en œuvre les outils d'aménagement du territoire pour maîtriser l'urbanisation des réserves foncières et des zones désaffectées (A.48)

Actualisation du SDC en fonction des recommandations formulées par l'auteur de projet chargé de l'évaluation du SDC - Réalisation des éventuels outils d'aménagement du territoire recommandés par le SDC actualisé (Schéma d'orientation local, mise en oeuvre des ZACC, modification de Plan de Secteur, ...) - Finalisation du processus de reconnaissance des périmètres SAR et assainissement des sites communaux pollués - Réalisation d'une charte sur l'aménagement des espaces publics, définition de mesures visant la préservation des zones agricoles

Repenser l'aménagement du centre-ville et des villages en associant les citoyens au travers des opérations de rénovation et de revitalisation urbaines et de développement rural (A.49)

Poursuite de l'opération de revitalisation du "REWE" - mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine (fiche Place de l'école Moyenne) - poursuite de l'opération de développement rural (Grand-Axhe - lieux magiques - Lantremange - Oleye phase II)

Soutenir le développement de l'offre logements au regard de l'évolution socio-démographique tout en maîtrisant la densité en vue de garantir la qualité du cadre de vie (A.50)

Rédaction d'un cahier de recommandations relatif à tout projet de logements multiples fixant les normes de densité, de mixité, d'accessibilité et de typologies de logement notamment

Définir l'offre en services publics et équipements communautaires dans le cadre de développement de nouveaux quartiers (A.51)

Rédaction d'un document fixant les règles en matière de charges d'urbanisme au regard des recommandations du SDC actualisé

4.2. Construire un urbanisme durable en suscitant des initiatives innovantes et l'intégration de techniques alternatives pour réduire l'empreinte environnementale (OO.16)

Définir des normes de qualité environnementale à atteindre dans tout projet d'habitat (A.52)

Réalisation d'un vade-mecum, à destination des citoyens, les informant et les incitant à atteindre les normes de qualité environnementales sur base du référentiel "Quartiers durables" de la Région wallonne

Intégrer les normes de construction durable dans tout projet public et rénover le patrimoine communal (A.53)

Réalisation d'une check-list reprenant les critères de construction durable - Priorisation des opérations de rénovation des bâtiments communaux en vue de minimiser leur impact environnemental

Encourager la réhabilitation ou la réaffectation du bâti existant pour lutter contre l'étalement urbain (A.54)

Mise en place d'une prime communale à la réhabilitation des bâtiments en centre-ville et dans les noyaux villageois

Informier et sensibiliser aux bonnes pratiques en matière d'urbanisme et de construction durable (A.55)

Réalisation d'articles à diffuser dans le bulletin communal ou sur le site de la Ville mettant en avant de bons exemples - Sensibilisation de la CCATm

Susciter et soutenir les initiatives collectives visant le développement de solutions éco-responsables (A.56)

Inscription d'une mesure spécifique dans le cadre de l'actualisation du SDC visant à permettre ce type d'opération, s'écartant éventuellement des normes établies pour tout projet

4.3. Améliorer l'accès et la qualité des logements pour tous par la mise en œuvre de la déclaration de politique communale du logement (OO.17)

Dynamiser la filière des logements existants pour offrir à chaque citoyen la possibilité de s'installer à Waremme (A.57)

Maintien d'une offre de logements de qualité à prix modérés en développant des synergies avec les acteurs de terrain tels que la société publique de logements sociaux

Maîtriser et diversifier l'offre en logements pour répondre à tous les besoins (A.58)

Mise en œuvre des recommandations du SSC et de la charte du logement - intégration de logements adaptés ou intergénérationnels dans les projets d'urbanisation - soutien au développement de services adaptés au vieillissement de la population - développement de logements de type unifamilial pour le maintien des familles en centre-ville

Garantir à chaque citoyen l'accès à un logement décent (A.59)

Actualisation de l'inventaire des logements inoccupés - Maintien d'un mécanisme de taxation incitant la mise en location ou la vente des biens inoccupés - Sensibilisation aux propriétaires en partenariat avec l' AIS pour la mise en gestion volontaire des logements vacants - partenariat avec le CPAS pour l'attribution des logements - contrôle de salubrité et lutte contre les marchands de sommeil - information sur les aides régionales

Lutter contre la précarité énergétique (A.60)

Développement d'un guichet d'information au logement et à l'énergie - contrôle des normes PEB - soutien aux personnes précarisées en recherche de logement avec l'appui du PCS - développement d'une pédagogie de l'habiter

5. Être une Ville qui veille à la qualité du cadre de vie en assurant l'entretien et à la valorisation du patrimoine communal et des espaces publics (OS.5)

5.1. Systématiser l'intervention du service propreté pour embellir les espaces publics et lutter contre les incivilités (OO.18)

Renforcer la visibilité et l'efficacité des actions du Plan Local de Propreté (PLP) (A.61)

Mise à jour du PLP avec l'asbl "Espace environnement" dans le cadre des actions "Be Wapp" de la région wallonne - Maintien de la propreté des villages (hors vidange des corbeilles) - Maintien de la propreté des quartiers de Waremme (hors vidange des corbeilles et hors propreté du centre-ville) - Maintien de la propreté en centre-ville (hors vidange des corbeilles) - Élimination des dépôts clandestins de manière efficace - Optimisation de la vidange des poubelles publiques - Maintien d'une distribution correcte sur le territoire des corbeilles publiques

Assurer l'entretien et le fleurissement des espaces verts, des cheminements et des bâtiments et espaces publics (A.62)

Augmentation de la part de plantations vivaces à la place de plantations annuelles - Élaboration d'un plan de gestion différenciée de l'espace public - Formation à la gestion différenciée des espaces verts - Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine arboré - Complément de plantations dans les zones plantées dans les parcs - Création d'un plan de gestion des bords de route (fauchage tardif) - Mise en place une équipe d'éco-cantonniers

Renforcer la sensibilisation et la répression pour lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités (A.63)

Information et sensibilisation au respect du Règlement général de police - action concertée de la police administrative et du service des travaux - surveillance par caméras mobiles - valorisation de l'outil Betterstreet

Organiser et inciter au tri collectif par des dispositifs de collecte adaptés dans les espaces publics (A.64)

5.2. Programmer l'action des services techniques pour assurer l'entretien et la gestion des bâtiments, du domaine et des équipements publics (OO.19)

Développer une gestion dynamique des voiries en se dotant d'un outil cartographique facilitant la planification des entretiens et des investissements et la gestion des impétrants (A.65)

Amélioration du suivi des demandes d'interventions citoyennes en matière de travaux - Mise à jour tous les deux ans de l'état des lieux réalisés en 2019 - Curage de tous les avaloirs deux fois par an - Réalisation d'un cadastre des trottoirs à aménager ou réaménager et prioriser les investissements - Entretien 2 fois par an des déversoirs d'orage et des bassins d'orage - Curage continu du réseau d'écoulement des eaux pluviales - Remplacement des trappillons affaissés et recouverts - Exécution du Plan d'Investissement communal 2019-2021 (13 fiches) - Exécution du Plan d'Investissement communal 2022-2024 - Modification du plan d'intervention du service hiver (circuit prioritaire - circuit secondaire - circuit tertiaire) - Renouvellement de la signalisation qui n'est plus aux normes et vérification en regard des codes

Instaurer une gestion proactive des bâtiments pour mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement et anticiper les investissements (A.66)

Création de fiche d'entretien des bâtiments - Etats des lieux des bâtiments et proposition de plan d'investissements - Cartographie des besoins en bâtiments en vue d'une éventuelle rationalisation - Contrôle périodique des détecteurs incendie et maintien d'un registre - Mise en conformité électrique des bâtiments - Mise en conformité incendie des bâtiments - Exécution du Plan d'Investissement communal 2019-2021 (13 fiches) - Exécution du Plan d'Investissement communal 2022-2024 - Mise en place de référent 'bâtiment' - Externalisation partielle de la conduite du Complexe sportif Edmond Leburton, en ce compris la gestion de la piscine.

Développer un plan de gestion dynamique des cimetières dans le respect des normes régionales (A.67)

Mise à disposition de places en suffisance dans chaque cimetière en respectant le décret relatif aux "funérailles et sépultures" - Mise à jour les plans de tous les cimetières - Etablissement d'un focus de la situation de chaque cimetière par rapport au décret "funérailles et sépultures" - Mise en place d'une gestion dynamique du cimetière de Waremme - Mise en place d'une réflexion relative à une nouvelle destination aux morgues

Développer une gestion dynamique du réseau d'égouttage en se dotant d'un outil cartographique facilitant la planification des entretiens et des investissements (A.68)

Réalisation d'un cadastre de tout le réseau d'égouttage et la digitalisation des plans et mise à disposition en ligne des informations - Curage de minimum 25 % du réseau d'égouttage

Définir une charte pour l'harmonisation des aménagements et équipements d'espaces publics afin de créer une identité locale (A.69)

Elaborer un plan lumière avec le gestionnaire de réseau en vue d'améliorer les dispositifs d'éclairage public (A.70)

Renforcement des points lumineux au niveau des zones accidentogènes - Renouvellement de l'éclairage spécifique au droit des passages pour piéton - Modification du parc d'éclairage public via le remplacement par du LED dimmable (à charge GRD) - Equipement en points lumineux des cheminements destinés aux piétons et/ou cyclistes - Adaptation des éclairages des monuments par du LED dimmable et installation de coffret monument (éclairage à la demande)

6. Être une Ville qui œuvre et sensibilise à la préservation de la biodiversité, à la lutte contre les risques naturels et à l'embellissement de la ville et de ses campagnes (OS.6)

6.1. Instaurer une dynamique de développement durable dans toute action ou projet communal en vue d'initier la transition écologique (OO.20)

Définir et mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'énergie durable suivant l'engagement Commun'Énergétique et les objectifs de la Convention des Maires (A.71)

Rédaction d'un plan d'action - Présentation et diffusion auprès de la population - Mise en œuvre - Rapportage auprès du Bureau de la Convention des Maires.

Développer la politique "zéro déchets" sur le territoire en appuyant les différents acteurs et les actions locales (A.72)

Mise en œuvre du plan d'action zéro déchet et plus spécifiquement de l'objectif "Promouvoir le zéro déchet auprès des citoyens" (voir liste complète en commentaire) ainsi que du plan de communication "Wareme Objectif zéro déchet"

Impulser une dynamique du développement durable au sein de l'administration par la création d'une éco-team (A.73)

Promouvoir des critères de marché public plus responsables sur les plans économique, social, éthique et environnemental en adhérant à la charte pour des achats publics responsables (A.74)
Marquer tout projet communal d'une empreinte verte afin de préserver la biodiversité (A.75)
Intégration dans tous les projets d'une zone d'accueil de la faune et la flore
Intégrer la démarche "smartcities" en réunissant les acteurs au sein d'une task-force et développer un master plan intégré définissant les actions à mener pour une ville intelligente (A.76)
6.2. Contrôler les captages et les rejets pour améliorer la qualité de l'eau (OO.21)
Mettre en œuvre du plan d'action du Contrat de Rivière Meuse Aval afin d'assurer la qualité de l'eau du Geer et de ses affluents (A.77)
Evaluation annuelle du Plan d'action du CRMA sur base de visite de terrain
Poursuivre l'extension du réseau d'égouttage suivant le PASH et la mise à niveau et/ou construction de STEP pour assurer le traitement des eaux usées (A.78)
Travaux du collecteur de Grand-Axhe planifié en 2020
Préserver la qualité des eaux souterraines en veillant au respect des prescriptions relatives aux zones de captage (A.79)
Surveillance des zones en partenariat avec les agents constatateurs du service de police administrative
Etudier toutes les mesures visant à minimiser l'impact des risques naturels en favorisant des concepts écologiques (A.80)
Placement d'aménagements anti-érosifs destinés à lutter contre les coulées de boue avec l'aide de partenaires tels que les communes avoisinantes, le GAL, Giser, le DNF,... - Création de zone de stockage de l'eau en cas de fortes précipitations - Poursuite de la reméandration du Geer, opération de plantation d'arbres sous forme de parrainage
6.3. Se doter d'un maillage écologique fort afin de développer la ceinture verte (OO.22)
Préserver la biodiversité en protégeant les zones naturelles d'intérêt écologique (A.81)
Protection des zones d'intérêt écologique définies notamment dans le cadre de l'étude du réseau écologique du PCDN, intégration de mesures de préservation des zones d'intérêt écologiques notamment dans le cadre de l'octroi de permis, projet de valorisation de la Réserve naturelle
Mettre en place de nouvelles liaisons afin de préserver et renforcer le maillage écologique (A.82)
Poursuite des actions du PCDN visant à étendre les liaisons écologiques, développement d'actions dans le projet commune Maya

Intégrer la composante biodiversité dans le choix des espèces végétales sur le domaine public et dans les charges d'urbanisme pour les particuliers (A.83)
Définition de choix d'essences adaptées pour chaque projet d'aménagement, public ou privé, afin d'offrir des refuges de biodiversité sur le territoire
Soutenir les initiatives citoyennes et les démarches associatives en vue d'améliorer la qualité de l'environnement (A.84)
Participation aux actions de nettoyage Be Wapp et Waremme CAN NON, soutien aux asbl actives dans le domaine de la nature et de l'environnement, soutien aux ambassadeurs de quartiers
Renforcer le plan de gestion différenciée et poursuivre la végétalisation des espaces publics dans le cadre de la démarche "zéro-phyto" (A.85)
Maintien du zéro phyto sur le territoire par une optimisation de la gestion des adventives et par l'augmentation du taux de plantes vivaces et de graminées dans les espaces publics

6.4. Développer des actions de sensibilisation et instaurer des partenariats pour des initiatives durables en faveur l'environnement (OO.23)
Promouvoir les actions du PCDN (A.86)
Mise en œuvre du volet "sensibilisation et promotion" du PCDN
Développer des actions avec le milieu scolaire pour sensibiliser au respect de l'environnement et du développement durable (A.87)
Proposition d'actions environnement, émanant du PCDN, du projet zéro déchet, de Be Wapp, d'INTRADEL,... aux enseignants et aide pour la mise en œuvre
Renforcer le pôle d'information et sensibilisation de la Maison de Hesbaye par l'extension de l'insectarium Hexapoda. (A.88)
S'inscrire dans une démarche de dialogue avec le milieu agricole afin de travailler conjointement à la recherche de solutions durables pour l'amélioration de notre environnement (A.89)
Lutte contre les inondations - incitation aux plantations - contrôle des pulvérisations
Informier et sensibiliser à la lutte contre les nuisances environnementales (A.90)
Lutte contre les nuisibles – sensibilisation au bien-être animal – mesure de la qualité de l'air et de l'eau

7. Être une ville qui agit pour la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités (OS.7)

7.1 Garantir à chacun une vie conforme à la dignité humaine et aux droit fondamentaux qui en découlent (OO.24)

Attribuer au CPAS, qui a désormais son propre PST, des moyens appropriés pour lutter contre la précarité persistante et pour poursuivre son travail d'intégration sociale (A.91)

En vue de renforcer le CPAS en tant que pivot social local, lui confier la gestion du PCS et la coordination de tous les acteurs publics et associatifs concernés (A.92)

Favoriser les synergies sur les services supports entre les deux institutions (administration communale et CPAS) (A.93)

7.2. S'inscrire dans une approche de santé globale : physique, psychologique et sociale (OO.25)

Coordonner et stimuler les forces pour créer une maison de la santé sous une forme à déterminer afin de répondre à la pénurie de médecins généralistes (A.94)

Entretenir une concertation régulière avec les hôpitaux situés sur le territoire de Waremme et défendre la pérennisation d'un hôpital public à Waremme dans le cadre des réseaux de soins (A.95)

Pérenniser les collaborations avec l'antenne waremienne du Centre Local de Promotion de la Santé appelé à coordonner les actions préventives (alcoolisme, toxicomanie, harcèlement, ...) (A.96)

Poursuivre la collaboration avec l'ONE, considérant que les interventions dès la petite enfance ont des effets positifs tout au long de la vie (A.97)

Prendre en considération les troubles de santé mentale de plus en plus répandus en poursuivant nos conventions de collaboration avec différents services spécialisés (A.98)

7.3. Mettre en place les structures permettant d'assurer l'autonomie et le bien-être des seniors (OO.26)

Lutter contre la solitude des personnes fragilisées et garantir l'autonomie des aînés en accentuant le partenariat avec le CPAS pour développer le service d'aide à domicile (A.99)

Poursuivre l'affiliation à Interseniors, gestionnaire d'une MRS/MRS publique, et encourager tout nouveau projet d'accueil et de résidence pour les seniors (A.100)

Renforcer l'action "Ville, amie des Aînés" par l'adhésion au projet du GAL (A.101)

Instaurer une dynamique intergénérationnelle dans l'ensemble des projets culturels et sociaux (A.102)

7.4. Poursuivre le processus d'intégration et d'inclusion des personnes handicapées (OO.27)

Valoriser le label Handycity et le service Handicontact en poursuivant les engagements de la Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée (A.103)

Lors de la réfection de bâtiments, intégrer des facilités pour les PMR - Créer systématiquement des traversées piétonnes accessibles aux moins valides - Dès qu'un trottoir est créé ou modifié, si l'espace le permet, travailler sur une largeur de 150 cm - Rendre l'accès au CSEL accessible aux moins valides (tout type de déficience) – soutien et promotion d'activités accessibles aux personnes handicapées – mesures d'accessibilité des bureaux de vote

Soutenir les associations qui assurent l'accompagnement, l'accueil, l'hébergement ou l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées (A.104)

8. Être une ville qui accompagne le citoyen à chaque étape de sa vie (OS.8)

8.1. Développer l'offre de services de la petite enfance visant l'accueil, le développement, l'épanouissement des tout-petits (OO.28)

Maintenir une offre d'accueil de qualité en coordination avec l'ONE et assurer la formation permanente du personnel encadrant (A.105)

Programmer le développement de l'offre en fonction des besoins et encourager le développement du service des accueillantes à domicile (A.106)

Développement de l'offre d'accueillantes à domicile, mise à disposition de locaux pour les duos d'accueillantes, valorisation du statut des accueillantes suivant normes RW

Envisager les nouveaux milieux d'accueil suivant l'axe intergénérationnel (A.107)

Étude d'opportunité sur le développement d'un milieu d'accueil intégré à une maison de repos

Mener des actions et des campagnes de sensibilisation visant à assurer la promotion de la santé pour les tout-petits y compris au sein des structures d'accueil (A.108)

Développement d'un service d'accompagnement et d'encadrement médical pour les plus petits et les nouvelles mamans

Veiller à l'entretien des équipements du milieu d'accueil pour garantir un environnement adapté et sécurisé (A.110)

Entretenir et créer des espaces récréatifs et ludiques à destination des petits (A.111)

Création d'un tout nouvel espace dédié aux plus petits sur le domaine du complexe sportif - aménagement d'espaces de jeux dans les villages

8.2. Assurer le bien-être et l'accompagnement des enfants tout au long de leur parcours scolaire (OO.29)

Mettre en œuvre le Plan de Pilotage des écoles en encourageant et en renforçant les collaborations entre le pouvoir organisateur, les directions et les enseignants et la concertation avec les parents (A.112)

Définition de nouvelles lettres de mission et évaluation des directions - mise en œuvre des recommandations du plan de pilotage - consultation des parents via le conseil de participation

Valoriser l'identité et la spécificité de chaque établissement autour du projet pédagogique (A.113)
Identification des spécificités de chaque implantation - diffusion du projet pédagogique auprès des actuels et futurs parents d'élève
Adapter les infrastructures en fonction de l'évolution de la population scolaire et garantir la sécurité des élèves (A.114)
Planification des investissements nécessaires à l'accueil de la population scolaire dans chaque établissement - aménagement des accès pour un meilleur contrôle des entrées aux bâtiments
Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication tant dans la formation pédagogique que dans gestion administrative et la communication vers les parents (A.115)
Développement de cyber-classes - digitalisation des documents et factures à destination des parents - acquisition de logiciel de gestion pour les directions
Défendre le "vivre ensemble" par l'intégration des principes de citoyenneté et la lutte contre le harcèlement scolaire (A.116)
Collaboration avec les acteurs de terrain pour soutenir les directions dans la détection et la prise en charge du harcèlement scolaire - sensibilisation des parents et du corps enseignant - aménagement des cours de récréation pour renforcer la convivialité et le bien-être des élèves - sensibilisation au respect des autres
Promouvoir une alimentation saine au sein des écoles (A.117)
Constitution d'un GT afin d'examiner en collaboration avec le GAL une nouvelle offre de repas suivant des critères à définir
Améliorer la mobilité aux abords des écoles par des aménagements garantissant la sécurisation et facilitant l'accessibilité des enfants (A.118)
Développement de dépose-minutes - sécurisation et contrôle du stationnement aux abords d'école - renforcement de l'éclairage public aux passages pour piétons - création de zones de stationnement à proximité des établissements pour le corps enseignant
Encourager la mobilité douce par des actions de sensibilisation et le développement d'infrastructures adaptées (A.119)
Promotion des modes de déplacement doux au sein des écoles - activités "vélo" et sécurité routière - implantation de parkings vélos aux abords d'école
Structurer l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires dans le respect du décret ATL (A.120)
Mise en œuvre du programme d'actions de l'ATL - formation continue du personnel encadrant - organisation de plaines de vacances
Envisager la possibilité de développer sur notre territoire un cursus/une filière d'études supérieures (A.121)

Poursuivre la remédiation et le soutien aux élèves confrontés aux difficultés d'apprentissage et au décrochage scolaire avec les partenaires locaux (A.122)

Evaluation de l'offre d'encadrement scolaire existante - développement du soutien scolaire avec l'école des devoirs - projet de cours de remédiation scolaire durant les vacances - lutte contre le décrochage scolaire (Compas format)

Garantir le respect des normes de sécurité et de bien-être au sein des établissements scolaires (A.123)

Contrôle périodique des infrastructures pour garantir la conformité aux normes de sécurité - communication vers les agriculteurs pour le respect des normes de pulvérisation - étude de mesures de protection pour les inondations

9. Être une ville qui contribue à l'émancipation sociale par l'accès à la culture, aux sports et à la citoyenneté pour tous (OS.9)

9.1. Aller à la rencontre des jeunes (OO.30)

Développer la participation et l'implication des jeunes dans divers projets (A.124)

Soutien aux actions du Conseil communal des Enfants - création d'un Conseil communal des Jeunes - soutien aux mouvements de jeunesse - suivi et relais des projets proposés dans le cadre de la marche pour le Climat

Poursuivre la création de zones de rencontre et d'activités dans les différents quartiers (A.125)

Mise en conformité des plaines de jeux - aménagement de zones de rencontre et d'activité (aires de pique-nique, bancs, modules sportifs, ...)

Promouvoir le développement et l'éveil de la jeunesse via le secteur associatif et les services communaux (A.126)

Développement d'ateliers artistiques, de stages et activités diverses en collaboration avec la Bibliothèque communale, le Centre culturel, la Maison des Jeunes et l'Académie - création d'une plate-forme d'information pour les étudiants jobistes, développement d'activités sportives et culturelles lors des jours blancs

Favoriser la mixité sociale et les rencontres intergénérationnelles (A.127)

Mise en place d'ateliers de "transmission du savoir " - visites de jeunes dans les maisons de repos

Faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives (A.128)

Création d'un J-Pass offrant des réductions pour différentes activités culturelles et sportives

9.2. Favoriser l'accès à la culture pour tous les publics et encourager la découverte (OO.31)

Développer un pôle culturel performant et dynamique (A.129)

Création de nouveaux équipements (salle polyvalente, espace d'exposition, atelier, petit agora extérieure) - amélioration de la visibilité et de l'accessibilité aux infrastructures, promotion et renforcement de la visibilité des manifestations locales

Intégrer la culture dans les espaces publics (A.130)

Soutien aux initiatives culturelles de rue (festival, théâtre, ...) en collaboration avec les acteurs et associations de terrain

Mettre en valeur le patrimoine historique waremien (A.131)

Réalisation de promenades culturelles et historiques de la Ville, des quartiers, villages et hameaux - création un parcours découverte interactif pour les adeptes de la course à pied ou du vélo,

Renforcer les partenariats avec les écoles (A.132)

Développer des activités et stages culturels dans les écoles - échanges interculturels dans le cadre des jumelages

Soutenir le devoir de mémoire et la sensibilisation au civisme (A.133)

Soutien aux actions visant à initier les jeunes à la citoyenneté - participation des écoles aux cérémonies patriotiques - soutien aux associations patriotiques et socio-culturelles de l'entité

9.3. Promouvoir la découverte et la pratique du sport à tout âge (OO.32)

Organiser un salon annuel du sport amenant de la visibilité à tout club actif sur le territoire de la Ville (A.134)

Investir dans des infrastructures performantes et les pérenniser les activités sportives (A.135)

Remplacement du terrain synthétique du Stade - création d'un espace bien-être au centre sportif - aménagement de nouveaux vestiaires à Oleye

Soutenir les initiatives et les événements sportifs de clubs ou associations (A.136)

Accompagnement des clubs sportifs dans la formation des jeunes - label Waremme sport academy - organisation d'événements sportifs de renommée

Permettre et encourager l'accès au sport pour tous (A.137)

Poursuite des activités handisport - chèques sports - Tonic seniors - organisation de stages sportifs durant les vacances

Développer des projets pour favoriser l'intégration des jeunes par le sport (A.138)

Aménagement de lieux dédiés à la pratique du sport dans les quartiers - création de circuits "running city"

10. Être une Ville qui soutient l'économie locale et renforce l'attractivité du territoire pour une dynamique économique porteuse d'emploi (OS.10)

10.1. Dynamiser et renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville (OO.33)

Elaborer une stratégie de développement commercial qui assure l'équilibre centre-ville/périphérie au travers de la réalisation d'un schéma de développement commercial (A.139)

Définition des enjeux et réalisation du schéma de développement commercial pour soutenir l'analyse des demandes d'implantations commerciales

Soutenir le commerce local au travers du programme d'action de l'ADL (A.140)

Optimisation du répertoire en ligne des entreprises et commerces - information sur la législation sur la pratique du commerce - sensibilisation des commerces à l'ouverture pendant midi - tenue à jour de la base de données économiques - réalisation annuelle d'une enquête consommateurs - organisation de rencontres de réseautage

Renforcer l'accessibilité du centre-ville et les connexions vers la zone d'activité économique (A.141)

Mise en place de zones de livraison adaptées au niveau de la localisation et des espaces réservés - Mise en œuvre des fiches projets de la Rénovation urbaine relatives au centre-ville - Création d'emplacement de courte durée - Installation de panneaux intelligents - étude de faisabilité sur la mise en place d'une navette centre ville/village/zoning - action de sensibilisation auprès des acteurs économiques et de leur personnel

Dynamiser l'axe commercial afin de limiter le taux de cellules vides (A.142)

Identification et taxation des cellules vides - dynamisation des vitrines par la mise en place de visuels - promotion du bail de courte durée et des pop-up stores - établissement d'une prime à l'installation de nouveaux commerces

Définir une stratégie de communication autour d'une identité commerciale (A.143)

Analyse des atouts du commerce waremmiens - Recherche d'outils de communication adéquate - Installation de visuels-supports de communication aux entrées de ville

10.2. Accompagner le développement de la zone d'activité économique et apporter le soutien à l'emploi sur le territoire (OO.34)

Soutenir et promouvoir le développement de la zone d'activité économique et l'installation des nouvelles entreprises (A.144)

Tenue à jour d'une liste des entreprises candidates - coordination avec les partenaires du projet pour l'installation du nouveau zoning - réalisation d'une plaquette de présentation à destination des investisseurs potentiels

Développer un relais entre l'offre et la demande d'emploi par le biais d'un partenariat local (A.145)

Mise en place d'un système de relais virtuel des offres d'emploi des partenaires (Mirhw-Forem) - questionnement des entreprises waremmiennes sur leur besoin en main-d'œuvre - renforcement des synergies avec les partenaires économiques, évaluation d'un regroupement géographique des différents acteurs

Identifier et valoriser les secteurs et métiers en pénurie afin de susciter l'esprit d'entreprendre (A.146)

Actualisation annuelle de la liste des chaînons manquants - réalisation de supports visuels pour la promotion des métiers au service des aînés - installation d'un guichet du commerce

10.3. Soutenir l'agriculture et valoriser la filière des producteurs locaux (OO.35)

Augmenter la consommation locale en valorisant les circuits courts (A.147)

Réalisation de minimum deux actions par an de sensibilisation du consommateur - organisation de rencontres producteurs- restaurateurs - Mise en place d'une stratégie de communication visuelle

Inciter au respect de l'agriculture au sein des villages par le biais d'une charte rurale (A.148)

Constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration de la charte - sensibilisation du monde agricole aux bonnes pratiques, soutien au développement de cultures maraichères

Valoriser le patrimoine rural et les produits du terroirs (A.149)

Identification du potentiel touristique des fermes - organisation d'une balade gourmande - réalisation d'un support visuel mettant en valeur les différentes fermes de l'entité

10.4. Promouvoir l'image d'ouverture de la Ville et son statut de Capitale de la Hesbaye (OO.36)

Valoriser les divers jumelages et partenariats de la Ville (A.150)

Création d'un comité de jumelage pour le développement d'actions sportives, culturelles, éducatives ou citoyennes avec les villes jumelées - organisation de voyages scolaires - rencontres festives

Soutenir les structures touristiques locales et les projets d'hébergement (A.151)

Soutenir et faire connaître les manifestations locales (A.152)

Développer des outils promotionnels de la Ville (A.153)